



DISPOSITIF

Préparation au concours

d'Agent social principal de 2^{ème} classe

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de passer un test d'orientation préalable.

∅ Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format en présentiel, toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Epreuve d'admissibilité	Questionnaire à choix multiples <i>Méthodologie</i> 12 h / 2 jours
Apport de connaissances	Culture territoriale 12 h / 2 jours Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours
Epreuve d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 12 h / 2 jours
TOTAL JOURS	Présentiel : 8 jours

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens professionnels du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.
L'inscription au concours est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.